

RÈGLEMENT CONCERNANT LA TARIFICATION POUR LES ACTIVITÉS, BIENS
ET SERVICES DE LA VILLE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

À sa séance ordinaire du 13 décembre 2021, le conseil de la Ville de Saint-Lambert décrète ce qui suit :

1. À moins d'une indication contraire expresse ou à moins que le contexte n'indique un sens différent, les expressions, termes et mots qui suivent ont, dans le présent règlement, le sens, la signification ou l'application qui leur est ci-après attribué; si un mot, un terme ou une expression n'est pas spécifiquement défini, il s'emploie selon le sens communément attribué à ce mot, terme ou expression :

« adulte » : signifie une personne âgée d'au moins 18 ans;

« aîné » : signifie une personne âgée d'au moins 60 ans;

« année » : signifie l'année du calendrier;

« enfant » : pour les activités de la Division de la bibliothèque, signifie une personne âgée de 12 ans et moins; pour les activités de la Direction de la culture et des loisirs, signifie une personne âgée de 17 ans et moins;

« étudiant » : signifie une personne inscrite à temps plein à une maison d'enseignement reconnue de niveau secondaire, collégial ou universitaire et âgée de 16 à 25 ans;

« famille » : signifie un groupe de personnes habitant sous le même toit à Saint-Lambert formé de deux adultes et d'un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans ou d'un ou plusieurs enfants aux études de 25 et moins;

« résident » : signifie :

a) toute personne physique résidant sur le territoire de la Ville et toute personne physique ou morale, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville;

b) pour les activités de la bibliothèque, tout représentant dûment autorisé d'un établissement scolaire, d'un centre de la petite enfance ou de tout organisme reconnu par la Ville et ayant ses activités sur le territoire de la Ville et tout employé de la Ville;

« organisme » : signifie un organisme reconnu, accrédité local A et B suivant la *Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes*.

« CSSMV » : signifie tout établissement faisant partie du Centre de services scolaire Marie-Victorin suivant le « protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives » intervenu entre le centre de services scolaire et la Ville.

2. Les tarifs, droits et prix mentionnés à l'annexe A en regard de chaque bien, service ou activité offerts par la Ville sont imposés et prélevés de toute personne qui désire utiliser ces biens ou services ou bénéficier de ces activités. À moins d'une indication à l'effet contraire, ils incluent les taxes applicables.

Pour les activités, biens et services de la section II de cette annexe intitulée « Culture et loisirs », à défaut d'un prix indiqué pour les non-résidents, ceux-ci peuvent en bénéficier en payant les tarifs prévus à cette annexe, majorés de 50 %, à l'exception des camps de jour et des camps spécialisés pour lesquels la majoration est de 25 %.

3. Pour pouvoir s'inscrire à une activité mentionnée la section II de l'annexe A intitulée « Culture et loisirs », une personne doit préalablement se procurer une « carte citoyen » par le biais de l'application BCiti. Elle doit fournir une preuve de résidence pour l'obtenir.

Cette carte est valide pour une période de deux ans. Elle est gratuite, et ce, tant pour les résidents que pour les non-résidents. Son coût d'impression est toutefois de 10,00 \$.

Pour pouvoir bénéficier des services prévus à cette section, une personne doit, à moins d'indication contraire, avoir payé le coût total de l'activité.

Pour les activités où il est possible de s'inscrire en cours de session, une réduction de 25 % du tarif est accordée à l'usager qui s'inscrit à une activité qui est débutée depuis plus de trois semaines.

L'inscription en ligne est priorisée. La priorité est donnée à l'inscription en ligne des résidents. Une période d'inscription au comptoir est prévue à la suite de la procédure d'inscription en ligne. Les non-résidents bénéficient par la suite d'une période d'inscription en ligne et au comptoir.

L'inscription en ligne requiert le paiement par carte de crédit. Les frais d'inscription au comptoir peuvent être payés au comptant, par chèques, par carte de débit ou par carte de crédit.

- 4.** Sur demande écrite appuyée des documents requis, la Ville rembourse les tarifs prévus à la section II de l'annexe A intitulée « Culture et loisirs », uniquement dans les cas suivants :
- 1° pour des raisons médicales, auquel cas une note d'un médecin doit être jointe à la demande;
 - 2° en cas de conflit d'horaire de travail auquel cas une note de l'employeur doit être jointe à la demande;
 - 3° en cas de décès.

Des frais d'administration de 15,00 \$ sont toutefois conservés par la Ville pour chaque activité. De même, une somme fixée *au prorata* des cours ou activités suivis est conservée.

Toute demande de remboursement doit être présentée à la Ville avant la fin de la session en cours.

Malgré ce qui précède, aucun remboursement n'est effectué dans le cas où la somme devant être remboursée est inférieure à 15,00 \$.

- 5.** Un tarif correspondant au coût réel d'une activité, d'un bien ou d'un service qui n'est pas prévu à l'annexe A est imposé et prélevé de toute personne qui désire utiliser ce bien ou ce service ou bénéficier de cette activité. Des frais d'administration de l'ordre de 15 % sont ajoutés à un tel tarif.
- 6.** Le présent règlement remplace le *Règlement concernant la tarification pour les activités, biens et services de la Ville (2020-185)*.

Pascale MONGRAIN, mairesse

Cassandra COMIN BERGONZI, greffière

Avis de motion	6 décembre 2021
Adoption	13 décembre 2021
Entrée en vigueur	15 décembre 2021

Annexe A

Tarifs, droits et prix pour les biens, services ou activités offerts par la Ville

I – ADMINISTRATION	TARIF
1.1 DIVERS	
Production d'un certificat de taxation (Professionnel)	75,00 \$
Certificat de vie	5,00 \$
Certification d'un document de la Ville	5,00 \$
Assermentation ou affirmation solennelle	5,00 \$
Chèque non encaissable	40,00 \$
Chèque postdaté, retiré ou corrigé	10,00 \$
Frais d'émission de chèque pour remboursement d'un paiement en trop	40,00 \$
Frais d'ajustement à un compte à recevoir (CÀR) (redirection d'un paiement électronique) au deuxième avis et au(x) suivant(s), aucuns frais n'étant chargés pour le premier avis	25,00 \$
Frais copie de compte de taxes	5,00 \$
Frais d'émission d'état de compte à l'occasion d'un envoi postal de masse	5,00 \$
Frais émission d'un reçu – duplicata	5,00 \$
Avis certifié ou recommandé pour la perception de taxes foncières	30,00 \$
Copie sur DVD, clé USB ou tout autre support	16,00 \$
Licences chats et chiens (tarification applicable rétroactivement pour les années où la licence n'a pas été renouvelée) - remplacement d'une licence perdue pour chien ou chat	tarif pour un chat 50,00 \$ à vie tarif annuel 50,00 \$ pour un chien ou 125,00 \$ à vie 20,00 \$
Carte d'accès au parc à chiens (limite d'une carte par adresse pour un maximum de deux chiens) - résidents - non-résidents - tarif annuel - remplacement d'une carte perdue	gratuit 125,00 \$ 30,00 \$
1.2 ARTICLES PROMOTIONNELS	
Drapeau Saint-Lambert	65,00 \$
Épinglette	3,50 \$

II – CULTURE ET LOISIRS	BASE DE TARIFICATION	TARIF
2.1 SECTEUR AQUATIQUE		
COURS DE NATATION		
Cours enfants 30 minutes	5 h	85,00 \$ ¹
Cours enfants 45 minutes	7,5 h	90,00 \$ ¹
Cours enfants 60 minutes	10 h	95,00 \$ ¹
Aqua-adultes	10 h	99,00 \$
Aqua-adultes	14 h	139,00\$
Natation pour adolescents	10 h	99,00 \$
Natation pour adolescents	14 h	139,00\$
Médaille de bronze (manuel et masque de poche inclus)	24 h	309,00 \$
Croix de bronze	27 h	224,00 \$
Étoile de bronze	15 h	140,00 \$ ¹
Moniteur en sécurité aquatique C-R (manuel inclus)	55 h	385,00 \$
Moniteur en sauvetage	38,5 h	244,00 \$
Premiers soins généraux (guide PSG inclus)	18 h	163,00 \$
Sauveteur national (guide et sifflet inclus)	40 h	335,00 \$
Requalification sauveteur national	4 h	125,00 \$ ²
Requalification moniteur en sécurité aquatique C-R	4 h	125,00 \$ ²
MISE EN FORME AQUATIQUE		
60 minutes / 1 X par semaine – pour les résidents (10 semaines)	10 h	88,00 \$
60 minutes / 2 X par semaine – pour les résidents (10 semaines)	20 h	152,00 \$
60 minutes / 3 X par semaine – pour les résidents (10 semaines)	30 h	205,00 \$
60 minutes / 4 X par semaine – pour les résidents (10 semaines)	40 h	244,00 \$
60 minutes / 1 X par semaine – pour les résidents (14 semaines)	14 h	123,00 \$
60 minutes / 2 X par semaine – pour les résidents (14 semaines)	28 h	212,00 \$
60 minutes / 3 X par semaine – pour les résidents (14 semaines)	42 h	286,00 \$
60 minutes / 4 X par semaine – pour les résidents (14 semaines)	56 h	342,00 \$
Conseil des aînés de Saint-Lambert - 60 minutes / 1 X par semaine (10 cours)	session	52,00 \$
Conseil des aînés de Saint-Lambert - 60 minutes / 1 X par semaine (14 cours)	session	73,00 \$
AUTRES		
Cours privé piscine intérieure ou extérieure	heure	50,00 \$
PISCINE EXTÉRIEURE / ABONNEMENT - RÉSIDENTS		
Enfants (moins de 18 ans)	±85 jours	gratuit
Adultes	±85 jours	gratuit
Aînés - (60 ans et +)	±85 jours	gratuit
Familles	±85 jours	gratuit
PISCINE INTÉRIEURE / ABONNEMENT - RÉSIDENTS		
Enfants – annuel (moins de 18 ans)	±285 jours	77,00 \$ ¹
Adultes – annuel	±285 jours	120,00 \$
Aînés - annuel (60 ans et +)	±285 jours	85,00 \$
Familles – annuel	±285 jours	145,00 \$
PISCINES INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES / ABONNEMENT – NON-RÉSIDENTS		
Enfants – annuel (moins de 18 ans) – 52 semaines	année	148,00 \$ ¹
Adultes – annuel - 52 semaines	année	230,00 \$
Aînés - annuel (60 ans et +) - 52 semaines	année	163,00 \$
Familles – annuel - 52 semaines	année	279,00 \$

PISCINE / TARIFICATION JOURNALIÈRE – RÉSIDENTS		
Enfant (2 à 18 ans)	unité	2,25 \$ ¹
Bébé (moins de 2 ans)	unité	gratuit
Adulte	unité	4,00 \$
Adulte non-résident	unité	6,00 \$
Enfants non-résidents	unité	3,50 \$
Accompagnateur de personnes handicapées (avec vignette)	unité	gratuit
Carte valide pour 10 présences adultes	unité	33,00 \$
Carte valide pour 10 présences enfant	unité	19,00 \$
Piscine - résidents - location de toute la piscine avec 2 sauveteurs	heure	145,00 \$
Piscine - résidents - location de toute la piscine sans sauveteur	heure	77,00 \$
Piscine intérieure – organisme	heure	3,25 \$ ¹
Piscine intérieure – organisme régional (sans sauveteur)	heure	39,00 \$
2.2 CENTRE DE LOISIRS		
LOCATION DE LOCAUX – CENTRE DES LOISIRS		
*Gymnase - résident	heure	51,00 \$ ³
*Gymnase - un terrain de badminton (ou pickleball)	heure	23,00 \$ ³
Gymnase - organisme	heure	8,00 \$ ¹
*Salle de conférence – résident (212 et MF-2)	heure	20,00 \$ ³
Salle de conférence – organisme (212 et MF-2)	heure	7,00 \$ ¹
*Locaux multisports – résident (MS-01)	heure	43,00 \$ ³
*Locaux multisports – résident (MS-02)	heure	33,00 \$ ³
Locaux multisports – organisme (MS-1)	heure	6,00 \$ ¹
Locaux multisports – organisme (MS-2)	heure	4,00 \$ ¹
*Locaux multicommunautaires - résident (MC-1, MC-2, MC-3 et MC-4)	heure	25,00 \$ ³
Locaux multicommunautaires - organisme (MC-1, MC-2, MC-3 et MC-4)	heure	2,00 \$ ¹
Location de salles au centre des loisirs pour <i>Entrainement Maniatis THT inc.</i> (voir entente de location)	heure	29,00 \$ ³
*Cubicule de musique - résident	heure	12,00 \$ ³
Cubicule de musique - organisme	heure	1,00 \$ ¹
Cubicule de musique – abonnement forfaitaire	5 heures	55,00 \$ ³
Cubicule de musique - abonnement forfaitaire	10 heures	99,00 \$ ³
*Salle multifonctionnelle – résident (MF-1)	heure	43,00 \$ ³
Salle multifonctionnelle – organisme (MF-1)	heure	5,00 \$ ¹
Bureaux d'organismes (10' X 10') (local A)	année	440,00 \$ ¹
Bureaux d'organismes (10' X 10') (local B)	année	880,00 \$ ¹
Bureaux n° 216 (local A)	année	880,00 \$ ¹
Entreposage au sous-sol ou à l'aréna (organismes local A)	année/pied	1,00 \$ ¹
Entreposage au sous-sol ou à l'aréna (organismes local B)	année/pied	2,00 \$ ¹
2.3 ARÉNA		
*Salle multifonctionnelle de l'aréna – résident	heure	28,50 \$ ³
Salle multifonctionnelle de l'aréna – organisme	heure	2,50 \$ ¹
*Patinoire intérieure – Association du hockey mineur de Saint-Lambert – location à partir de 22 h (clientèle 18 ans et +)	heure	79,00 \$ ³
Patinoire intérieure – Association du hockey mineur de Saint-Lambert – printemps / été (prolongation hors saison)	heure	77,00 \$ ¹
Patinoire intérieure – Club de patinage artistique de Saint-Lambert – printemps (prolongation hors saison)	heure	77,00 \$ ¹
Patinoire intérieure – résident - avant 18 h	heure	99,00 \$ ³
Patinoire intérieure – non-résident - avant 18 h	heure	145,00 \$ ³
Patinoire intérieure – résident – après 18 h	heure	202,00 \$ ³
Patinoire intérieure – non-résident - après 18 h	heure	224,00 \$ ³
Patinoire intérieure (sans glace) – résident - avant 18 h	heure	49,00 \$ ³
Patinoire intérieure (sans glace) – non-résident - avant 18 h	heure	73,00 \$ ³
Patinoire intérieure (sans glace) – résident - après 18 h	heure	101,00 \$ ³
Patinoire intérieure (sans glace) – non-résident - après 18 h	heure	112,00 \$ ³
Casiers d'entreposage ligues adultes	année	335,00 \$ ³

2.3.1 PLAGES HORAIRES DE LOCATION DE GLACE EN PÉRIODE D'ALERTE (COVID-19)		
Location d'un tiers de glace – résident (offert sous certaines conditions)	50 minutes	30,00 \$ ³
2.4 PLATEAUX EXTÉRIEURS		
Terrain de soccer naturel – résident - avant 18 h	heure	28,00 \$ ³
Terrain de soccer naturel – résident - après 18 h	heure	34,00 \$ ³
Terrain de soccer naturel – organisme	heure	12,00 \$ ¹
Terrain de soccer synthétique – résident – avant 18 h	heure	79,00 \$ ³
Terrain de soccer synthétique – résident - après 18 h	heure	97,00 \$ ³
Terrain de soccer synthétique – organisme	heure	18,00 \$ ¹
Terrain de balle – résident – avant 18 h	heure	34,00 \$ ³
Terrain de balle – résident – après 18 h	heure	40,00 \$ ³
Terrain de balle– organisme	heure	10,00 \$ ¹
Terrain de volley-ball de plage- résident	heure	28,00 \$ ³
Patinoire permanente au parc PréVille – résident	heure	32,00 \$ ³
Patinoire permanente au parc PréVille – organisme	s. o.	gratuit
Patinoire extérieure – résident	heure	32,00 \$ ³
Patinoire extérieure – organisme	s. o.	gratuit
Piste d'athlétisme – résident – avant 18 h	heure	28,00 \$ ³
Piste d'athlétisme – résident – après 18 h	heure	35,00 \$ ³
Terrain de pétanque	s. o.	gratuit
Location d'un plateau extérieur pour fins de tournage	jour	616,00 \$ ³
Jardin communautaire Saint-Lambert (mi-mai à mi-novembre)	lot	75,00 \$
Jardin communautaire Saint-Lambert (mi-mai à mi-novembre)	demi-lot ou surélevé	38,00 \$
Jardin communautaire Saint-Lambert (mi-mai à mi-novembre)	Lot pour fauteuil roulant	38,00 \$
2.5 CAMPS DE JOUR		
À la semaine / Magie estivale 5-10 ans	semaine	100,00 \$ ¹
- 2 ^e enfant	semaine	90,00 \$ ¹
- 3 ^e enfant	semaine	80,00 \$ ¹
Magie estivale 5-10 ans	4 jours	80,00 \$ ¹
- 2 ^e enfant	4 jours	70,00 \$ ¹
- 3 ^e enfant	4 jours	60,00 \$ ¹
Service de garde	1 jour	7,50 \$ ¹
Service de garde	semaine	36,00 \$ ¹
Carte service de garde	unité	42,00 \$ ¹
Sortie dans la semaine du camp	unité	32,00 \$ ¹
Journée avec sortie	unité	52,00 \$ ¹
T-shirt – enfant	unité	19,00 \$ ¹
T-shirt - adulte	unité	21,00 \$ ¹
DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur – 14-15 ans)	session	110,00 \$ pour la partie 1
	session	95,00 \$ pour la partie 2 et le stage
CAMPS SPÉCIALISÉS (9 H À 16 H)		
Agriculture urbaine (missions potagères)	semaine	255,00 \$ ¹
Athlétisme	semaine	155,00 \$
Arts plastiques	semaine	160,00 \$ ¹
Basketball	semaine	155,00 \$ ¹
Ça danse	semaine	170,00 \$ ¹
Ça danse	4 jours	146,00 \$ ¹
Studio dance C	semaine	230,00 \$ ¹
Chut on tourne	semaine	260,00 \$ ¹
Création artisanale	semaine	160,00 \$
Deck hockey	semaine	155,00 \$ ¹
Échecs	semaine	205,00 \$ ¹
Effets spéciaux	semaine	180,00 \$ ¹
Explo-jeux	semaine	210,00 \$ ¹

Gardiens avertis	4 jours	140,00 \$ ¹
Golf	4 jours	360,00 \$
Golf	semaine	450,00 \$ ¹
Improvisation	semaine	147,00 \$ ¹
Jeune sauveteur	semaine	210,00 \$ ¹
Katag	semaine	184,00 \$ ¹
Laser tag	semaine	275,00 \$
Litter Aventure	semaine	173,00 \$ ¹
Mini-Légo	semaine	175,00 \$ ¹
Mont St-Grégoire	semaine	235,00 \$ ¹
Multisports	semaine	155,00 \$ ¹
Musique	9 jours	495,00 \$ ¹
Musique	10 jours	550,00 \$ ¹
Neurones atomiques	4 jours	185,00 \$ ¹
Neurones atomiques	semaine	215,00 \$ ¹
Nos voix, nos visages	semaine	425,00 \$ ¹
Petit cuistot	semaine	190,00 \$ ¹
Petit confisier	semaine	190,00 \$ ¹
Robotique	semaine	240,00 \$ ¹
Sorties 5-8 ans	semaine	200,00 \$ ¹
Sorties 9-13 ans	semaine	200,00 \$ ¹
Sports-ball	semaine	250,00 \$ ¹
Tennis	semaine	195,00 \$ ¹
Théâtre	2 semaines	425,00 \$ ¹
Vélo	semaine	165,00 \$ ¹
Water-polo	semaine	155,00 \$ ¹
SEMAINE DE RELÂCHE		
Avalanche de plaisirs 6-12 ans	semaine	200,00 \$ ¹
Journée piscine et patinage	journée	29,00 \$ ¹
Journée avec sortie	journée	52,00 \$ ¹
Service de garde	semaine	36,00 \$ ¹
FÊTE D'ENFANTS		
Fête d'enfants 2 heures (1 animateur)	2 h	175,00 \$
Fête d'enfants 3 heures (1 animateur)	3 h	220,00 \$
Fête d'enfants 3 heures (2 animateurs)	3 h	280,00 \$
2.6 SECTEUR SPORTIF		
Abdos / fesses / cuisses (10 semaines)	10 h	68,00 \$
Abdos / fesses / cuisses (14 semaines)	14 h	94,00 \$
Abdos / stretching (10 semaines)	10 h	79,00 \$
Abdos / stretching (14 semaines)	14 h	110,00 \$
Badminton libre adulte ou familial (10 semaines)	20 h	61,00 \$
Badminton libre adulte ou familial (14 semaines)	28 h	85,00 \$
Badminton libre 50 ans et plus (10 semaines)	20 h	33,00 \$
Badminton libre 50 ans et plus (10 semaines)	40 h	66,00 \$
Badminton libre 50 ans et plus (14 semaines)	28 h	46,00 \$
Badminton libre 50 ans et plus (14 semaines)	56 h	92,00 \$
Basket-ball (enfants-ados) (10 semaines)	10 h	66,00 \$ ¹
Basket-ball (enfants-ados) (14 semaines)	14 h	94,00 \$ ¹
Basket-ball libre adulte (10 semaines)	20 h	83,00 \$
Basket-ball libre adulte (14 semaines)	28 h	99,00 \$
Bootcamp ados (10 semaines)	10 h	66,00 \$ ¹
Bootcamp ados (14 semaines)	14 h	88,00 \$ ¹
Bootcamp (10 semaines)	10 h	68,00 \$
Bootcamp (14 semaines)	14 h	94,00 \$
Bouger sans douleur	10 h	118,00 \$
Bouger sans douleur	14 h	138,00 \$
Cardio intervalles (10 semaines)	10 h	68,00 \$
Cardio intervalles (14 semaines)	14 h	94,00 \$

Conditionnement physique pour les coureurs (10 semaines)	10 h	68,00 \$
Conditionnement physique pour les coureurs (14 semaines)	14 h	94,00 \$
Entraînement et tonification (10 semaines)	10 h	68,00 \$
Entraînement et tonification (14 semaines)	14 h	94,00 \$
Entraînement haut du corps (10 semaines)	10 h	68,00 \$
Entraînement haut du corps (14 semaines)	14 h	94,00 \$
Entraînement pour mamans et bébés (10 semaines)	10 h	74,00 \$
Entraînement pour mamans et bébés (14 semaines)	14 h	105,00 \$
Essentrics (10 semaines)	10 h	134,00 \$
Essentrics (14 semaines)	14 h	160,00 \$
Essentrics en douceur (10 semaines)	10 h	134,00 \$
Essentrics en douceur (14 semaines)	14 h	160,00 \$
Karaté 4 à 7 ans (10 semaines)	5 h	55,00 \$ ¹
Karaté 4 à 7 ans (14 semaines)	7 h	77,00 \$ ¹
Karaté 8 ans et plus (10 semaines)	10 h	110,00 \$ ¹
Karaté 8 ans et plus (14 semaines)	14 h	154,00 \$ ¹
Karibou - Aigles agiles 4 à 5 ans (10 semaines)	7,5 h	55,00 \$ ¹
Karibou - Aigles agiles 4 à 5 ans (14 semaines)	10,5 h	72,00 \$ ¹
Karibou - Lapins taquins 16-20 mois (10 semaines)	7,5 h	55,00 \$ ¹
Karibou - Lapins taquins 16-20 mois (14 semaines)	10,5 h	72,00 \$ ¹
Karibou - Oursons mignons 2 à 2½ ans (10 semaines)	7,5 h	55,00 \$ ¹
Karibou - Oursons mignons 2 à 2½ ans (14 semaines)	10,5 h	72,00 \$ ¹
Karibou - P'tits loups filous 2½ à 3 ans (10 semaines)	7,5 h	55,00 \$ ¹
Karibou - P'tits loups filous 2½ à 3 ans (14 semaines)	10,5 h	72,00 \$ ¹
Karibou - Ratons fripons 20-24 mois (10 semaines)	7,5 h	55,00 \$ ¹
Karibou - Ratons fripons 20-24 mois (14 semaines)	10,5 h	72,00 \$ ¹
Karibou - Renards débrouillards 3 à 4 ans (10 semaines)	7,5 h	55,00 \$ ¹
Karibou - Renards débrouillards 3 à 4 ans (14 semaines)	10,5 h	72,00 \$ ¹
Kick-boxing cardio (10 semaines)	10 h	68,00 \$
Kick-boxing cardio (14 semaines)	14 h	94,00 \$
Méli-Mélo (10 semaines)	10 h	68,00 \$
Méli-Mélo (14 semaines)	14 h	94,00 \$
Mise en forme et volleyball (10 semaines)	12,5 h	68,00 \$
Mise en forme et volleyball (14 semaines)	17,5 h	94,00 \$
Multisports (10 semaines)	12,5 h	72,00 \$
Multisports (14 semaines)	17,5 h	101,00 \$
Pickleball débutant (10 semaines) entraîneur certifié au 1 ^{er} cours	10 h	33,00 \$
Pickleball intermédiaire (10 semaines)	20 h	33,00 \$
Pickleball débutant (14 semaines) entraîneur certifié au 1 ^{er} cours	14 h	46,00 \$
Pickleball intermédiaire (14 semaines)	28 h	46,00 \$
Piloxing (10 semaines)	10 h	72,00 \$
Piloxing (14 semaines)	14 h	105,00 \$
PiYo (10 semaines)	10 h	68,00 \$
PiYo (14 semaines)	14 h	94,00 \$
Plein air fit (7 semaines)	7 h	60,00 \$
Plein air fit (10 semaines)	10 h	86,00 \$
Pound Rockout Workout (10 semaines)	10 h	68,00 \$
Pound Rockout Workout (14 semaines)	14 h	94,00 \$
Retraités en forme (10 semaines)	10 h	68,00 \$
Retraités en forme (14 semaines)	14 h	94,00 \$
Ski de fond ateliers 6 à 13 ans	2 h	gratuit
Ski de fond ateliers 14 ans et plus	2 h	46,00 \$
Sportball 16-24 mois (10 semaines)	5 h	116,00 \$ ¹
Sportball 16-24 mois (14 semaines)	7 h	160,00 \$ ¹
Sportball 2-3½ ans (10 semaines)	7,5 h	176,00 \$ ¹
Sportball 2-3½ ans (14 semaines)	10,5 h	248,00 \$ ¹
Sportball 3½-5 ans (10 semaines)	10 h	182,00 \$ ¹
Sportball 3½-5 ans (14 semaines)	14 h	253,00 \$ ¹
Stretching	10 h	118,00 \$

Stretching	14 h	138,00 \$
Taekwondo - Initiation (10 semaines)	10 h	44,00 \$ ¹
Taekwondo - Initiation (14 semaines)	14 h	55,00 \$ ¹
Taekwondo 6-13 ans - débutant (10 semaines)	30 h	77,00 \$ ¹
Taekwondo 6-13 ans - débutant (14 semaines)	42 h	149,00 \$ ¹
Taekwondo 6-13 ans - intermédiaire (10 semaines)	45 h	81,00 \$ ¹
Taekwondo 6-13 ans - intermédiaire (14 semaines)	63 h	156,00 \$ ¹
Taekwondo 14 ans et plus - débutant (10 semaines)	30 h	83,00 \$
Taekwondo 14 ans et plus - débutant (14 semaines)	42 h	165,00 \$
Taekwondo 14 ans et plus intermédiaire (10 semaines)	45 h	87,00 \$
Taekwondo 14 ans et plus intermédiaire (14 semaines)	63 h	173,00 \$
Frais d'affiliation Taekwondo Québec	annuel	22,00 \$
Workout ados (10 semaines)	10 h	66,00 \$ ¹
Workout ados (14 semaines)	14 h	88,00 \$ ¹
X-Fit (10 semaines)	10 h	68,00 \$
X-Fit (14 semaines)	14 h	94,00 \$
Zumba (10 semaines)	10 h	118,00 \$
Zumba (14 semaines)	14 h	138,00 \$
TENNIS		
Abonnement estival – 15 avril au 15 novembre (selon météo)	saison	118,00 \$
Abonnement à partir du 1 ^{er} août	demi-saison	71,00 \$
Carte perdue		30,00 \$
2.7 SECTEUR JEUNESSE		
Gardien averti	1 journée	70,00 \$
Prêt à rester seul (formation)	1 journée	65,00 \$
2.8 COMMUNAUTAIRE		
Ateliers d'agriculture urbaine	10 h	193,00 \$
Ateliers cerveaux actifs (10 semaines)	25 h	66,00 \$
2.9 DÉTENTE		
Éducation somatique (10 semaines)	12,5 h	132,00 \$
Éducation somatique (14 semaines)	17,5 h	160,00 \$
Pilates, yoga et méditation (10 semaines)	10 h	72,00 \$
Pilates, yoga et méditation (14 semaines)	14 h	105,00 \$
Qi-Gong (10 semaines)	15 h	116,00 \$
Qi-Gong (14 semaines)	21 h	165,00 \$
Tai Chi (10 semaines)	15 h	127,00 \$
Tai Chi (14 semaines)	21 h	176,00 \$
ViniYoga intermédiaire (10 semaines)	15 h	121,00 \$
ViniYoga intermédiaire (14 semaines)	21 h	171,00 \$
Yoga débutant (10 semaines)	20 h	149,00 \$
Yoga débutant (14 semaines)	28 h	193,00 \$
Yoga stretch abdo (10 semaines)	10 h	129,00 \$
Yoga stretch abdo (14 semaines)	14 h	157,00 \$
DIVERS		
Multicarte	5 cours au choix	55,00 \$
Clé <i>Médéco</i> perdue ou clé additionnelle – organisme et/ou résident		27,50 \$
Carte d'accès perdue ou carte additionnelle – organisme et/ou résident		27,50 \$
Carte citoyen BCiti - (impression d'une carte ou remplacement d'une carte)		10,00 \$

NOTES :

Note 1 : Ce tarif est non taxable.

Note 2 : Le même tarif est chargé aux non-résidents.

Note 3 : Les taxes doivent être ajoutées à ce tarif.

Note * : Local à la disposition du CSSMV selon le « protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives ». Voir définition « CSSMV » à l'article 1.

III – BIBLIOTHÈQUE	TARIF	
3.1 DIVERS		
CARTE DE MEMBRE	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
Enfant	gratuit	35,00 \$
Adulte	gratuit	75,00 \$
Famille	gratuit	110,00 \$
Étudiant	gratuit	55,00 \$
Aîné	gratuit	55,00 \$
Impression d'une carte Bciti	10,00 \$	10,00 \$
Remplacement d'une carte	10,00 \$	10,00 \$
Internet	gratuit pour le détenteur d'une carte de membre	gratuit pour le détenteur d'une carte de membre
Pénalité pour document perdu ou brisé (Livre, CD, DVD)	coût d'achat + reliure (si nécessaire) + 7,00 \$ de frais de remplacement	
Pénalité pour périodique perdu ou brisé	coût d'achat + 3,00 \$ de frais de remplacement	
Pénalité pour jeu perdu, brisé ou retourné avec des pièces manquantes	coût de remplacement des pièces ou coût d'achat du jeu + 7,00 \$ de frais de remplacement	
CD / DVD – Boitier brisé		2,00 \$
Frais de reliure		9,00 \$
Location de livres – Best-seller	pour 3 semaines : 4,00 \$	
Photocopie		0,15 \$
Impression sur ordinateur - Noir et blanc		0,15 \$
Impression sur ordinateur - Couleur		1,00 \$
3.2 FRAIS DE RETARD		
ADULTE	PAR JOUR	MAXIMUM
Livre	gratuit	gratuit
Livre jeunesse	gratuit	gratuit
Livre en location	gratuit	gratuit
Livre sonore	gratuit	gratuit
Disque compact	gratuit	gratuit
DVD	gratuit	gratuit
Frais d'envoi du 2 ^e avis de retard		gratuit
Frais d'envoi du 3 ^e avis de retard		gratuit
Enfant	PAR JOUR	MAXIMUM
Livre	gratuit	gratuit
Livre sonore	gratuit	gratuit
Frais d'envoi du 2 ^e avis de retard		gratuit
Frais d'envoi du 3 ^e avis de retard		gratuit
3.3 LOCATION DE LOCAUX - 490, AVENUE MERCILLE (SALLE ZIA – BIBLIOTHÈQUE)		
Frais de la SOCAN	jour	correspond aux frais de la SOCAN
490, avenue Mercille – Organismes reconnus	heure	2,00 \$
490, avenue Mercille – Résidents	heure	27,00 \$ ⁴
490, avenue Mercille – Non-résidents	heure	41,00 \$

IV – ARTS ET CULTURE		TARIF
4.1 LOCATION DE LOCAUX - 81, RUE HOOPER		
*81, rue Hooper – résidents jeudi au dimanche	heure	56,00 \$ ¹
*81, rue Hooper – résidents Lundi mardi et mercredi	heure	45,00 \$ ¹
81, rue Hooper Non-résidents - en tout temps	heure	83,00 \$ ¹
81, rue Hooper – organismes reconnus jeudi au dimanche	heure	15,00 \$ ¹
81, rue Hooper – organismes reconnus Lundi mardi et mercredi	heure	10,00 \$ ¹
81, rue Hooper – Université du troisième âge En tout temps (bloc de trois heures)	3 h	61,00 \$ ¹
81, rue Hooper - dépôt consommation de nourriture	activité	153,00 \$ ²
81, rue Hooper – présence d'un technicien de sonorisation (minimum 4 heures)	activité	correspond au coût du technicien majoré de 15 %
4.2 CULTUREL		
Maquillage de fantaisie jam pour adulte	2 h	56,00 \$
Maquillage de fantaisie parent-enfant	2 h	67,00 \$ ³
Ça finit bien la semaine (spectacle adulte)	activité	13,75 \$
Dimanche pianissimo	activité	11,00 \$
Conférence / atelier	activité	10,00 \$
Les petits haut-parleurs (spectacle enfant)	activité	11,00 \$
Espagnol	20 h	134,00 \$
Écran projecteur		27,50 \$ ⁴
Lumières de scène		27,50 \$ ⁴
Système de son/micro		27,50 \$ ⁴
Panneau d'exposition		16,50 \$ ⁴
Lumière panneau d'exposition		5,00 \$ ⁴
Piano		27,50 \$ ⁴
Table bistro		10,00 \$ ⁴
Tabouret		5,00 \$ ⁴
4.3 NOUVELLES ACTIVITÉS CULTURELLES AUTOFINANCÉES		
Activité culturelle (activité autofinancée)		20,00 \$ à 22,00 \$
Activité culturelle (activité autofinancée)		33,00 \$ à 49,00 \$
Activité 1 parent / 1 enfant (activité Chocolat)		27,50 \$
Activité 1 parent / 2 enfants (activité Chocolat)		38,50 \$
Activité culturelle – dégustation vin		49,50 \$

NOTES :

Note 1 : Les taxes doivent être ajoutées à ce tarif. Des frais de 55 \$ sont ajoutés au contrat aux fins de la préparation et du ménage du local.

Note 2 : Les taxes doivent être ajoutées à ce tarif. Ce tarif est en réalité un dépôt qui est exigé à la signature, puis remis après l'activité.

Note 3 : Ce tarif est pour le duo.

Note 4 : Les taxes doivent être ajoutées à ce tarif.

Note * : Local à la disposition du CSSMV selon le « protocole d'entente d'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins scolaires, récréatives, culturelles et sportives ». Voir définition « CSSMV » à l'article 1.

V- URBANISME	TARIF ¹
5.1 PERMIS DE CONSTRUCTION	
PERMIS DE CONSTRUCTION – CONSTRUCTION NEUVE ET AGRANDISSEMENT	
CONSTRUCTION D'USAGE RÉSIDENTIEL	
Agrandissement	3,10 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 1 000,00 \$
Construction neuve	3,10 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 1 000,00 \$
CONSTRUCTION D'USAGE AUTRE QUE RÉSIDENTIEL (COMMERCIAL, INDUSTRIEL OU PUBLIC)	
Agrandissement	5,10 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 2 000,00 \$
Construction neuve	5,10 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 2 000,00 \$
Agrandissement, transformation et construction pour un édifice de culte	gratuit
PERMIS DE CONSTRUCTION POUR LA RÉPARATION ET L'AMÉLIORATION AU BÂTIMENT	
Construction d'usage résidentiel	2,55 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 80,00 \$
Construction d'usage autre que résidentiel	5,10 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 200,00 \$
PERMIS DE CONSTRUCTION POUR UNE CONSTRUCTION ACCESSOIRE, UN ÉQUIPEMENT ACCESSOIRE ET UN AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR D'USAGE RÉSIDENTIEL	
PERMIS POUR UNE CONSTRUCTION ACCESSOIRE D'USAGE RÉSIDENTIEL	
Garage / abri d'auto	100,00 \$
Remise et autres (plus de 12 m ²)	80,00 \$
Piscine creusée	200,00 \$
Piscine hors sol / spas	80,00 \$
Clôture / muret / haies	80,00 \$
PERMIS POUR UN ÉQUIPEMENT ACCESSOIRE, SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, PAR EXEMPLE UNE ANTENNE, UNE ANTENNE PARABOLIQUE, UN ÉQUIPEMENT DE JEUX, UN OBJET D'ARCHITECTURE, UN RÉSERVOIR AUTRE QUE SOUTERRAIN, UNE THERMOPOMPE	
Thermopompe	80,00 \$
Antenne	80,00 \$
Aménagement extérieur, aménagement paysager et un aménagement d'une aire de stationnement	2,55 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 80,00 \$
Permis pour l'installation d'un réservoir de gaz propane extérieur	80,00 \$
PERMIS DE CONSTRUCTION POUR UNE CONSTRUCTION ACCESSOIRE, UN ÉQUIPEMENT ACCESSOIRE ET UN AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR D'USAGE AUTRE QUE RÉSIDENTIEL	
Construction accessoire, par exemple, un bâtiment accessoire, un bain tourbillon, un balcon, une clôture, un entrepôt, un garage, un muret, une piscine	5,10 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 1 000,00 \$
Équipement accessoire, par exemple une antenne, un équipement de jeux, un réservoir autre que souterrain, une thermopompe	
Aménagement extérieur, aménagement paysager et un aménagement d'une aire de stationnement ou d'une aire de chargement et de déchargement	
Permis pour l'installation d'un réservoir de gaz propane extérieur	200,00 \$

5.2 CERTIFICATS	
CERTIFICATS D'AUTORISATION DE TRANSPORT ET D'INSTALLATION D'UN BÂTIMENT	
CERTIFICAT DE TRANSPORT ET INSTALLATION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL	
Sur le même lot	300,00 \$
Empruntant la voie publique	tarif de base de 1 000 \$ et 10 000 \$ de dépôt de garantie ²
CERTIFICAT DE TRANSPORT ET INSTALLATION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE	
Sur le même lot	80,00 \$
Empruntant la voie publique	tarif de base de 300 \$ et 5 000 \$ de dépôt de garantie ²
CERTIFICATS D'AUTORISATION D'AFFICHAGE	
Certificat d'affichage (construction, installation, remplacement, modification, entretien, réparation)	125,00 \$ par enseigne
Certificat d'affichage (temporaire)	60,00 \$
Certificat d'affichage (temporaire) pour un organisme sans but lucratif	gratuit
CERTIFICATS D'AUTORISATION DE REMBLAI OU DE DÉBLAI	
Certificat de remblai ou de déblai	200,00 \$
CERTIFICATS D'AUTORISATION D'ABATTAGE D'ARBRE	
Certificat d'abattage d'arbre	40,00 \$ par arbre visé
CERTIFICATS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	
Certificat d'occupation du domaine public	100,00 \$ par jour *l'entreposage de matières en vrac n'est pas autorisé
CERTIFICATS D'AUTORISATION D'UN USAGE TEMPORAIRE	
Pour un bâtiment temporaire tel que pour la vente immobilière ou autre	500,00 \$
Pour un café-terrasse	150,00 \$ + 10,00 \$ par chaise autorisée
Pour une vente temporaire, par exemple la vente de fleurs et de sapins de Noël	150,00 \$
CERTIFICATS D'AUTORISATION (PERMIS DE PLACE D'AFFAIRES)	
Certificat d'occupation pour un usage autre que résidentiel	150,00 \$
Certificat d'occupation pour une pratique à domicile	150,00 \$
Modification d'un usage	150,00 \$
RENOUVELLEMENT ET MODIFICATION À UN PERMIS OU CERTIFICAT ÉMIS	
Modification au permis émis	1,10 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 500,00 \$
Renouvellement d'un permis ou d'un certificat	1,10 \$ / tranche de 1 000,00 \$ minimum 500,00 \$
5.3 PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)	
ÉTUDE D'UNE DEMANDE DE PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE	
Construction et agrandissement d'un bâtiment principal ou d'un bâtiment accessoire annexé au bâtiment principal	300,00 \$
Rénovation, transformation ou réparation	125,00 \$
Café-terrasse, enseignes et antenne parabolique et enseignes	125,00 \$
5.4 PERMIS DE LOTISSEMENT	
Permis de lotissement d'un terrain d'usage résidentiel	200,00 \$ / lot
Permis de lotissement d'un terrain autre que d'usage résidentiel	300,00 \$ / lot
5.5 PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE	
Demande de plan d'aménagement d'ensemble	5 500,00 \$
5.6 PERMIS DE DÉMOLITION	
PERMIS DE DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION PRINCIPALE	
Bâtiment principal	1 000,00 \$
Démolition partielle du bâtiment	250,00 \$
Permis de démolition d'une construction accessoire incluant les piscines	80,00 \$ ou 1 000,00 \$ si la construction à démolir est visée par le règlement régissant les démolitions
Permis de démolition pour l'enlèvement d'un réservoir souterrain	750,00 \$ pour chaque réservoir

5.7 DÉROGATION MINEURE	
DÉROGATION MINEURE POUR UNE SITUATION EXISTANTE OU UN NOUVEAU PROJET	
Pour les constructions résidentielles	1 500,00 \$ 750,00 \$ pour des travaux déjà en cours ou déjà exécutés
Pour les constructions autres que d'usage résidentiel	2 000,00 \$ 1 000,00 \$ pour des travaux déjà en cours ou déjà exécutés
5.8 MODIFICATION À UN RÈGLEMENT D'URBANISME	
Modification à un règlement d'urbanisme	1 500,00 \$ + 2 000,00 \$ par règlement à modifier
5.9 PERMIS DIVERS	
Arrosage de pelouse	75,00 \$ ³
Permis de vendeur itinérant	OSBL : gratuit
	autres : 100,00 \$
Vignette de stationnement Secteurs résidentiels (R) et commerciaux (C)	150 \$ pour trois ans – pour une vignette délivrée entre le 1 ^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022
	100 \$ pour deux ans – pour une vignette délivrée entre le 1 ^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023
	50 \$ pour un an – pour une vignette délivrée entre le 1 ^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024
Vignette interdisant la distribution d'articles publicitaires ou de journaux	2,00 \$
Vente de débarras	25,00 \$
Raccordement de services pour un nouveau branchement	500,00 \$ + un dépôt garantie de service : 3 000,00 \$ ²
Vente de détecteur à radon	30,00 \$
Location de répulsif électronique pour animaux	dépôt de 50,00 \$ pour une location d'un mois ⁴
Épandage de pesticides lorsqu'autorisé; permis pouvant être demandé pour épandage par entrepreneur enregistré	200,00 \$ ⁵
Servitude d'empiétement sur le domaine public	1 500,00 \$ + les frais professionnels
Trottoir à scier seulement (par mètre linéaire)	200,00 \$
Trottoir – réfection complète (par mètre linéaire)	450,00 \$
Bordure à scier seulement (par mètre linéaire)	50,00 \$
Bordure de béton – réfection complète (par mètre linéaire)	150,00 \$
Changement d'un numéro civique	1 000,00 \$/adresse
PERMIS DE TOURNAGE DE FILM, D'ÉMISSION TÉLÉVISÉE OU DE TOUT AUTRE TYPE DE MÉDIA	
Catégorie 1 : 0 à 5 véhicules	700,00 \$ / jour / site
Catégorie 2 : 6 à 11 véhicules	1 400,00 \$ / jour / site
Catégorie 3 : 12 véhicules et plus	2 100,00 \$ / jour / site

NOTES :

Note 1 : Tous les tarifs fixés dans la section de l'urbanisme sont non taxables. Sauf lorsque spécifiquement précisé, ces tarifs sont des frais d'étude et sont non remboursables.

Note 2 : Ce dépôt de garantie est remboursable par la Ville au demandeur du certificat après attestation par la Ville à l'effet qu'aucun dommage n'a été causé.

Note 3 : Ce permis est renouvelable une seule fois.

Note 4 : Ce dépôt est remboursable à la remise de l'appareil.

Note 5 : Ce permis ne peut être demandé que par un entrepreneur enregistré. Il est gratuit pour le traitement de l'agrile du frêne.

VI – TRAVAUX PUBLICS	TARIF
6.1 DIVERS	
Asphalte 6 à 8 cm d'épaisseur (par mètre carré)	70,41 \$
Fondation en pierre de 200 mm (par mètre carré)	36,30 \$
Pierre ou poussière de pierre (par mètre carré)	29,31 \$
Fondation de béton (par mètre carré)	306,00 \$
Tourbe (par mètre carré)	15,90 \$
Ouvrir et fermer l'eau à l'emprise (3 heures maximum)	61,20 \$ ¹
Remplir les piscines	357,00 \$ ²
6.2 LOCATION D'OUTILLAGE OU DE MACHINE AVEC OPÉRATEUR OU CHAUFFEUR	
Camionnette avec contremaître	70,74 \$ ⁴
Camionnette avec journalier	62,63 \$ ⁴
Rétrocaveuse	119,80 \$ ⁴
Camion nacelle	115,00 \$ ⁴
Tracteur agricole parc	97,00 \$ ⁴
Camion (jusqu'à 24,999 kg) 6 roues	104,96 \$ ⁴
Camion (25,000 kg et plus) 6 roues	109,65 \$ ⁴
Camion 10 roues	124,44 \$ ⁴
Balai mécanique	189,47 \$ ⁴
Camion-citerne	156,16 \$ ⁴
Tracteur-trottoir	92,97 \$ ⁴
Souffleuse à neige	199,10 \$ ⁴
Camion 6 roues avec équipement à neige	120,97 \$ ⁴
Camion 10 roues avec équipement à neige	136,07 \$ ⁴
Écureur d'égout (2 employés)	226,80 \$ ⁴
Écureur d'égout (1 employé)	185,44 \$ ⁴
Camion avec déchiqueteuse (2 employés)	192,42 \$ ⁴
Camion épandeur	158,20 \$ ⁴
Zamboni (surfaceuse à glace sans opérateur / jour)	327,42 \$ ⁴
Chariot élévateur	101,49 \$ ⁴
Chargeur New Holland voirie	156,67 \$ ⁴
6.3 MAIN-D'ŒUVRE	
Technicien génie civil	90,00\$
Ingénieur	115,00\$
Patron et directeur de projets	150,00\$
Chauffeur A	42,84 \$ ⁵
Chauffeur B, classe 8	41,57 \$ ⁵
Journalier	40,29 \$ ⁵
Mécanicien	44,12 \$ ⁵
Menuisier	44,12 \$ ⁵
Opérateur A	44,12 \$ ⁵
Opérateur B	42,84 \$ ⁵
Opérateur C	41,57 \$ ⁵
Planificateur	53,24 \$ ⁵
Préposé aqueduc	41,57 \$ ⁵
Superviseur	53,24 \$ ⁵
Électricien	47,53 \$ ⁵

NOTES :

Note 1 : Ce tarif est de 180,00 \$ si le service est rendu entre 15 h et 7 h du lundi au vendredi ainsi que le samedi. Il est de 240,00 \$ s'il est rendu le dimanche et les jours fériés.

Note 2 : Ce tarif est de 475,00 \$ si le service est rendu entre 15 h et 7 h du lundi au vendredi ainsi que le samedi. Il est de 600,00 \$ s'il est rendu le dimanche et les jours fériés.

Note 3 : Ce tarif est remboursé si le compteur s'avère défectueux.

Note 4 : Les taxes doivent être ajoutées à ce tarif.

Note 5 : Les taxes doivent être ajoutées à ce tarif. Ce tarif est majoré à taux et demi entre 15 h et 7 h du lundi au vendredi ainsi que le samedi. Il est majoré à taux double le dimanche et les jours fériés.

VII - ENVIRONNEMENT	TARIF
Vente de bacs bleus de récupération – 2 ^e bac	100,00 \$
Vente d'un bac brun pour la collecte de matières organiques 120 litres	50,00 \$
Vente d'un bac brun pour la collecte de matières organiques 240 litres	70,00 \$
Vente de bac de cuisine pour matières organiques 7 litres	5,00 \$
Vente de récupérateur d'eau de pluie (conditionnel à l'obtention du budget demandé)	30,00 \$
Trousse d'économie d'eau potable – douche téléphonique	15,00 \$
Trousse d'économie d'eau potable – douche à pommeau fixe	10,00 \$
Aérateur pour robinet	2,00 \$